

APPEL DE CANDIDATURES
Noël au village 2022

Engagements

- Les participant·e·s sont tenu·e·s de vendre les produits pour lesquels ils et elles ont été sélectionné·e·s;
- Ils et elles sont invité·e·s à participer à la promotion de l'événement en partageant notamment les communications de Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines et du Marché public de Deschambault sur les médias sociaux;
- Le montage des kiosques doit s'effectuer la veille de l'événement ou le matin à compter de 8 h 30 – **le kiosque de chacun doit être prêt pour l'ouverture** prévue à 9 h 30 (à confirmer).
- Toutes et tous doivent respecter les limites de l'espace qui leur a été attribué;
- Aucun clou, vis, ruban adhésif ou ancrage ne doit être utilisé sur les murs de la salle (les gommettes sont tolérées);
- Tous les kiosques doivent être démontés immédiatement après l'événement et chacun doit partir avec son inventaire à la fin de la journée;
- Les participant·e·s sont invité·e·s à donner un coup de main pour la remise en ordre des lieux à la fin de la journée en rangeant le mobilier et en s'assurant de ne laisser aucun déchet sur place.

QUESTIONS :

Éliane Trottier, directrice générale adjointe
direction@culturepatrimoinedg.com